

FONDATION OLO

**ÉTATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2011**

FONDATION OLO

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	2
Évolution des actifs nets	3
Bilan	4
Flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6 - 10
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	11

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
Fondation OLO

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **Fondation OLO**, qui comprennent le bilan au 31 mars 2011 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur et, notamment, de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des apports de dons pour lesquels il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés au montant des dons reçus, à l'excédent des produits sur les charges, aux actifs et aux actifs nets.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **Fondation OLO** au 31 mars 2011, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Demers Beaulne, S.E.N.C.R.L. (1)

Comptables agréés
Montréal, le 3 mai 2011

(1) CA auditeur permis n° 11895

FONDATION OLO

RÉSULTATS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2011

2

	2011	2010
PRODUITS		
Activités de distribution		
Vente de coupons OLO aux membres	2 076 488 \$	2 767 936 \$
Dons et activités philanthropiques		
Dons en espèces	59 811	154 792
Dons d'aliments et de vitamines	296 427	314 014
Activités de financement	429 154	585 326
Dons sous forme de publicité et de service	1 012 005	477 602
Autres revenus		
Cotisations des membres	368 979	339 101
Subvention pour le développement	3 825	-
Revenu de placement	<u>13 381</u>	<u>9 986</u>
	<u>4 260 070</u>	<u>4 648 757</u>
CHARGES		
Coût des aliments distribués	1 574 619	2 414 171
Activités de financement	117 411	187 235
Développement et communication	29 125	2 003
Publicité et services obtenus à titre gratuit	1 012 005	495 971
Dépenses de développement subventionnées	29 620	5 380
Administration générale (relevé A)	<u>342 396</u>	<u>303 064</u>
	<u>3 105 176</u>	<u>3 407 824</u>
DISTRIBUTION AUX MEMBRES		
Crédits pour l'achat d'oeufs, de lait et de jus d'orange	1 011 476	968 540
Suppléments vitaminiques	135 989	270 393
Outils de support au programme OLO	<u>5 429</u>	-
	<u>1 152 894</u>	<u>1 238 933</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>2 000</u></u> \$	<u><u>2 000</u></u> \$

FONDATION OLO

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2011

3

	<u>Investis en immobilisations</u>	<u>Non affectés</u>	<u>2011 Total</u>	<u>2010 Total</u>
SOLDE D'OUVERTURE	28 185 \$	87 206 \$	115 391 \$	113 391 \$
Excédent des produits sur les charges	<u>(11 836)</u>	<u>13 836</u>	<u>2 000</u>	<u>2 000</u>
SOLDE DE CLÔTURE	<u>16 349 \$</u>	<u>101 042 \$</u>	<u>117 391 \$</u>	<u>115 391 \$</u>

FONDATION OLO

BILAN
AU 31 MARS 2011

4

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	1 076 944 \$	455 734 \$
Fonds du marché monétaire	1 404 731	1 150 874
Créances (note 4)	240 407	408 726
Stocks	<u>253 951</u>	<u>120 903</u>
	2 976 033	2 136 237
IMMOBILISATIONS (note 5)	<u>16 349</u>	<u>28 185</u>
	<u><u>2 992 382</u></u> \$	<u><u>2 164 422</u></u> \$
PASSIF À COURT TERME		
Comptes fournisseurs et charges à payer	1 115 444 \$	730 436 \$
Distributions à payer aux membres	<u>1 759 547</u>	<u>1 318 595</u>
	<u>2 874 991</u>	<u>2 049 031</u>
ACTIFS NETS		
Investis en immobilisations	16 349	28 185
Non affectés	<u>101 042</u>	<u>87 206</u>
	<u>117 391</u>	<u>115 391</u>
	<u><u>2 992 382</u></u> \$	<u><u>2 164 422</u></u> \$

AU NOM DU CONSEIL

_____, administrateur

_____, administrateur

FONDATION OLO

FLUX DE TRÉSORERIE
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2011

5

	2011	2010
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	2 000 \$	2 000 \$
Élément sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	<u>11 836</u>	<u>10 463</u>
	13 836	12 463
 Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	<u>861 231</u>	<u>(308 646)</u>
	<u>875 067</u>	<u>(296 183)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Disposition de placements temporaires	-	355 810
Acquisition d'immobilisations	<u>-</u>	<u>(13 601)</u>
	<u>-</u>	<u>342 209</u>
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
	875 067	46 026
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>1 606 608</u>	<u>1 560 582</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u>2 481 675</u> \$	<u>1 606 608</u> \$
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de :		
Encaisse	1 076 944 \$	455 734 \$
Fonds du marché monétaire	<u>1 404 731</u>	<u>1 150 874</u>
	<u>2 481 675</u> \$	<u>1 606 608</u> \$

1. CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation OLO est un organisme sans but lucratif constitué le 12 mars 1991 en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est exempté d'impôts sur le revenu.

L'organisme a pour mission de contribuer à la naissance de bébés en santé en assurant la disponibilité de suppléments alimentaires (œufs, lait, oranges ou suppléments vitaminiques) dans le cadre de programmes d'intervention mis en place par les CLSC et qui concernent plus particulièrement les femmes enceintes défavorisées sur le plan socio-économique. À cet effet, l'organisme a choisi de remettre à ses membres l'excédent des produits sur les charges supérieur à 2 000 \$.

2. CONVENTIONS COMPTABLES***CONSTATATION DES PRODUITS***

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

APPORTS REÇUS SOUS FORME DE FOURNITURES ET DE SERVICES

L'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et qu'il aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement courant.

SUBVENTIONS

Les subventions reçues pour l'acquisition d'immobilisations sont comptabilisées en réduction du coût des immobilisations auxquelles elles se rapportent. Les subventions reçues qui ont trait à des dépenses futures sont reportées et sont amorties au fur et à mesure que les dépenses auxquelles elles se rapportent sont engagées.

STOCKS

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Les stocks de vitamines, qui sont distribués à un prix nul, sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont amorties selon les méthodes et les taux suivants :

	<u>Méthodes</u>	<u>Taux</u>
Équipement informatique	dégressif	30 %
Logiciels	dégressif	30 %
Mobilier de bureau	dégressif	20 %
Améliorations locatives	linéaire	5 ans

2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

INSTRUMENTS FINANCIERS

Actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction

Les instruments financiers classés comme actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à la juste valeur à chaque date de bilan et toute variation de la juste valeur est enregistrée aux résultats de l'exercice au cours duquel ces variations surviennent.

Prêts et créances, et passifs financiers détenus à des fins autres que de transaction

Les instruments financiers classés comme prêts et créances, et les passifs financiers détenus à des fins autres que de transaction, sont comptabilisés au coût après amortissement au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actifs et passifs financiers ont été classés comme suit :

Encaisse	Détenue à des fins de transaction
Fonds du marché monétaire	Détenus à des fins de transaction ⁽¹⁾
Créances	Prêts et créances
Comptes fournisseurs et charges à payer	Détenus à des fins autres que de transaction
Distribution à payer aux membres	Détenue à des fins autres que de transaction

(1) Actifs financiers désignés comme détenus à des fins de transaction.

AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

Le conseil d'administration a choisi de présenter distinctement, à titre d'affectation d'origine interne, les actifs nets investis en immobilisations. Les actifs nets investis en immobilisations comprennent les immobilisations, nets des apports reportés y afférent.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie comprend les dépôts de banque. Les équivalents de trésorerie comprennent des placements à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative. Les équivalents de trésorerie consistent, le cas échéant, en dépôts à terme assortis d'échéances de trois mois ou moins à partir de la date d'acquisition ou en découvert bancaire.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui touchent les éléments d'actif et de passif présentés, la divulgation de l'actif et du passif éventuel à la date des états financiers et les produits et les charges présentés pour l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des estimations.

2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)*VENTILATION DES CHARGES*

La Fondation OLO ventile une partie de ses charges d'administration générale au coût des aliments distribués selon des clés de répartition qu'elle a jugées adaptées à chaque type de charge. Les charges liées aux déplacements et comité, à la formation, aux intérêts et frais bancaires et à l'amortissement ne sont pas ventilées; les autres charges d'administration générale sont ventilées selon les clés de répartition suivantes :

- salaires et charges sociales - au prorata du nombre d'heures directement consacrées à la distribution des aliments;
- honoraires de vérification et tenue de livres - au prorata du coût total des diverses activités de l'organisme;
- loyer - au prorata de la surface de locaux occupée par l'activité de distribution des aliments;
- frais de bureau et télécommunications - au prorata de la consommation réelle ou estimée attribuable à la fonction de distribution des aliments;

3. MODIFICATION DE CONVENTION COMPTABLE

Au cours de l'exercice, la société a modifié la méthode de comptabilisation des charges d'administration générale afin de mieux refléter la réalité économique des opérations de la fondation puisqu'une partie des charges d'administration générale est directement attribuable à la distribution des aliments. Les salaires et charges sociales, le loyer, les honoraires professionnels, les frais de bureau et télécommunications qui étaient auparavant enregistrés entièrement dans les charges d'administration générale, sont maintenant ventilés entre ces postes et le coût des aliments distribués.

L'effet de cette modification de convention comptable, laquelle est appliquée rétroactivement, a été de diminuer, en date du 31 mars 2010, le solde des dépenses d'administration générale d'un montant de 66 799 \$, et d'augmenter, pour l'exercice terminé le 31 mars 2010, le coût des aliments distribués du même montant.

4. CRÉANCES

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Comptes à recevoir	227 012 \$	305 566 \$
Promesses de dons à recevoir	-	95 496
Taxes à la consommation	<u>13 395</u>	<u>7 664</u>
	<u>240 407 \$</u>	<u>408 726 \$</u>

5. IMMOBILISATIONS

	2011			2010
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Équipement informatique	19 821 \$	13 035 \$	6 786 \$	9 690 \$
Logiciels	6 035	2 133	3 902	5 582
Mobilier de bureau	10 411	5 874	4 537	5 665
Améliorations locatives	<u>30 619</u>	<u>29 495</u>	<u>1 124</u>	<u>7 248</u>
	<u>66 886 \$</u>	<u>50 537 \$</u>	<u>16 349 \$</u>	<u>28 185 \$</u>

6. INSTRUMENTS FINANCIERS***RISQUE DE CRÉDIT***

L'organisme n'est exposé à aucun risque important à l'égard d'un membre en particulier ou d'un tiers.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en raison de la nature de ses instruments financiers. La gestion des risques financiers est assumée par la direction et l'organisme n'a pas recours aux instruments financiers dérivés à des fins de spéculations.

JUSTE VALEUR

La juste valeur des créances, des comptes fournisseurs et charges à payer et des distributions à payer aux membres correspond approximativement à la valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

7. VENTILATION DES CHARGES

Les charges d'administration générale de 76 976 \$ (66 799 \$ en 2010), comptabilisées dans le coût des aliments distribués, sont réparties de la façon suivante :

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Salaires et charges sociales	56 489 \$	39 353 \$
Honoraires professionnels		
Honoraires de vérification et de tenue de livres	5 622	5 589
Frais de bureau et télécommunications		
Loyer	6 663	5 933
Frais de bureau	5 615	13 489
Télécommunications	<u>2 587</u>	<u>2 435</u>
	<u>76 976 \$</u>	<u>66 799 \$</u>

8. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'organisme s'est engagé, en vertu d'un bail, à verser un montant de 16 657 \$ en 2012.

9. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

En juin 2010, l'organisme a adopté un régime complémentaire de retraite. Selon les termes de ce régime, les employés doivent verser une cotisation salariale correspondant à un montant entre 2 et 5 % de leur salaire de base. Les employés peuvent également choisir de verser une contribution volontaire au régime. L'organisme contribue au régime pour un montant équivalent à la contribution salariale des employés. La contribution de l'organisme pour l'exercice terminé le 31 mars 2011 est de 5 842 \$.

10. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

L'objectif de l'organisme en matière de gestion du capital consiste à disposer de liquidités suffisantes lui permettant de financer ses opérations. L'organisme est principalement financé par les contributions de ses membres. Une politique de placements visant principalement à protéger son capital a été établie.

11. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données de l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2011

	2011	2010
RELEVÉ A - ADMINISTRATION GÉNÉRALE		
Salaires et charges sociales	219 064 \$	182 290 \$
Honoraires professionnels	55 907	48 408
Frais de bureau et télécommunications	36 315	45 041
Déplacements et comités	10 350	7 062
Formation	5 509	5 898
Intérêts et frais bancaires	3 415	3 902
Amortissement des immobilisations	<u>11 836</u>	<u>10 463</u>
	<u><u>342 396</u></u> \$	<u><u>303 064</u></u> \$